

**Compte rendu – commission transports scolaires –
le 16 décembre 2014 à 18h en mairie**

Présent(e)s : Carole Borreau (FCPE), Fabien Chatté (APEIM) ; Emmanuelle Fontenas (FCPE)
Véronique Roy (adjointe aux affaires scolaires), Béatrice Gonnet (Directrice de la Direction de la Vie Locale)

Excusés : Christine Naffrechoux (APEIM), Marilyne Ferter (FCPE)

Rédaction : Carole Borreau et Emmanuelle Fontenas

Retard circuit vert :

M^{me} Gonnet rappelle que le circuit vert a encore été sujet à des dysfonctionnements au moment de la rentrée scolaire dû à des travaux effectués sur la digue. Certains enfants ont été sur le circuit jaune car il restait de la place (ça n'aurait pas pu être possible il y a 2 ans). Elle rappelle que malheureusement, c'est souvent ce circuit qui est désavantagé et la mairie s'excuse pour les retards occasionnés et les problèmes de gestion de ce circuit.

Retard des bus vert et orange :

M^{me} Gonnet reconnaît que certains cars (circuit vert et orange) ont régulièrement du retard le matin car ils ne peuvent partir à l'heure du collège à cause de la densité de la circulation, puis ce sont de longs trajets. La FCPE propose que la police municipale gère la circulation au collège afin de favoriser un accès facilité. M^{me} Gonnet va voir avec le service de la police municipale. La FCPE demande la possibilité d'ouvrir un autre circuit avec un minibus. La mairie répond qu'elle n'a pas l'autorisation de transporter des enfants avec son minibus et la société de transports actuelle n'a pas de minibus.

Il semble que les retards de bus sont difficilement remédiables... M^{mes} Roy et Gonnet n'ont pas de solutions. Nous insistons mais cela semble compliqué à résoudre.

Fonctionnement des transports scolaires :

M^{me} Gonnet rappelle qu'il y a une accompagnatrice dans chaque bus car il y a des enfants scolarisés en maternelle.

Le Conseil Général gère les transports scolaires sur tout le territoire et il sélectionne donc la société de transports, Véolia pour le contrat en cours.

Montlouis est organisateur de 2^{ème} rang donc gère les inscriptions. Le Conseil Général finance une grande partie du coût, la ville prend en charge « la part famille ».

Les effectifs par circuits – enfants du matin et soir :

Jaune – 47

Vert – 52

Orange – 36

Rouge – 42

Bleu – 61

Bus bleu en avance :

Le bus bleu semble arriver plus tôt le lundi soir, M^{me} Gonnet n'est pas au courant – nous n'avons pas su lui dire quelle était la régularité de cette avance.

En cas d'absence des parents à l'arrêt de bus le soir, l'enfant repart dans le bus jusqu'en mairie. M^{me} Gonnet dit que toutes les semaines, au moins un enfant est raccompagné.

Organisation des circuits de bus :

M^{me} Gonnet repense chaque été les itinéraires mais ne trouve pas d'organisation plus efficace en

raison des effectifs d'enfants par circuit.

En cas de retard de bus le matin :

Les parents sont prévenus pas SMS, s'ils se sont inscrits à ce service.

Les écoles sont prévenues – soit une personne vient accueillir les enfants, soit la porte reste ouverte et l'accompagnatrice accompagne les enfants dans les classes.

Les parents d'élèves insistent sur ce point pour des questions d'assurance : qui gère les enfants en cas de retard ? M^{me} Gonnet dit que s'il arrive quelque chose entre la sortie du bus et l'entrée en classe, c'est la mairie qui est responsable.

Les accompagnatrices ne sont pas habilitées à accompagner les enfants dans les classes mais elles le font quand même aujourd'hui, avec accord de la mairie.

Les ceintures de sécurité :

La FCPE rapporte que des ceintures sont bloquées sur le circuit jaune. La mairie va demander à la société de transport de les vérifier.

M^{mes} Gonnet et Roy souhaitent être informées rapidement en cas de problèmes dans les bus afin d'agir vite. Elles ne veulent pas attendre la commission pour avoir des retours. Nous avons aussi mentionné que des enfants n'étaient pas attachés – M^{me} Gonnet prend note.

Pour le port obligatoire de la ceinture : M^{mes} Gonnet et Roy rappellent que cette législation ne concerne que les cars équipés. Donc il peut arriver que les enfants ne soient pas attachés dans les bus.

Arrêt de bus Les Sablons :

Il est prévu un aménagement de voirie après les travaux dans le quartier – M^{me} Gonnet va voir ce qu'il en est.

Police municipale – aux abords des écoles :

Fabien Chatté mentionne que la police municipale n'est pas présente tous les matins à Jules Ferry alors que c'est nécessaire et annoncé par la mairie – M^{me} Gonnet répond qu'il y a eu des arrêts maladie dans le service de la police municipale.

M^{me} Gonnet dit que la police municipale est présente selon la répartition suivante :

1 personne à Ferry

1 personne à Gerbault

1 personne pour Desnos/Racault

Evolution de la gestion des transports scolaires par le Conseil Général :

Mme Roy annonce que le Conseil Général va modifier son mode de fonctionnement. Il se muni d'un outil informatique de suivi des transports scolaires ce qui entraînera peut être un changement pour les familles. Elles pourraient être amenées à inscrire les enfants dès la rentrée prochaine directement sur le site du Conseil Général. La mairie ne sait pas encore comment elle va gérer ce système.

M^{me} Gonnet informe les parents d'élèves que la commune de Montlouis propose une gestion des inscriptions aux transports scolaires assez souple qui ne pourra peut-être pas perdurer si le Conseil Général gère plus directement le suivi.

Mise en valeur des transports scolaires par la ville :

La FCPE et l'APEIM demandent à ce que la carte des circuits soit mise en ligne sur le site de la ville et donc plus mise en valeur. M^{me} Roy est d'accord.

Présentation du projet pédibus :

La FCPE présente le projet de pédibus. Mme Roy en a déjà parlé à M. Morette qui semblait favorable.

Ce sujet sera abordé au prochain CM.

Nous demandons une aide pour la mise en place du pédibus : achats de chasubles, communication de la ville, expertise des services techniques de la ville pour les itinéraires. M^{me} Roy dit que la ville pourra assurer la communication via son site internet. Nous interrogeons la ville concernant une enquête sur les trajets domicile-école des familles – enquête demandée par la FCPE au CE de Gerbault en mars 2014 à M. Filleul, lequel avait indiqué que ce serait engagé. Mme Roy pense que c'est aux associations de parents d'élève de gérer cette enquête.

Nous demandons une action forte en juin : journée sans voiture, bloquer la rue de Gerbault, Racault et Desnos... La mairie prend note.

Changement de l'organisation des commissions :

M^{me} Roy annonce qu'elle souhaite regrouper toutes les commissions en une sauf la commission dédiée à la restauration scolaire. La réflexion sur les activités mises en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires serait donc intégrée à cette commission globale. M^{me} Roy propose de programmer 4 commissions par an entre chaque vacance scolaire et s'engage à communiquer un planning en octobre. M^{me} Roy ne sait pas encore combien de parents d'élèves élus seront invités à cette commission.